



[Accueil](#) > [Professionnels](#) > [Innovation et leadership dans le secteur](#) > [Expertise de l'industrie](#) > [Logement des Autochtones](#) > [Création et gestion de logements pour les Autochtones](#) > [Solutions d'entretien](#) > [Planification de l'entretien – Guide pour les Premières Nations](#) > Élaborer votre plan d'entretien



[ENREGISTRER](#)

[PARTAGER](#)

Élaborer votre plan d'entretien

Obtenez les informations nécessaires et rédigez votre plan d'entretien.

[Afficher les chapitres du guide](#)

Élaborer un plan d'entretien est un processus en 2 étapes. Premièrement, vous devez avoir toutes les informations nécessaires. Ensuite, rédigez un plan qui prévoit les travaux devant être réalisés au cours de l'année et à long terme.

Informations dont vous aurez besoin

Beaucoup de données vous seront utiles pour élaborer votre plan. Par exemple, vous pourriez considérer les points suivants :

- les buts de la communauté
- des copies de rapports pertinents (par exemple un rapport sur l'état des logements)
- les plans annuels
- les budgets de fonctionnement

Assurez-vous que toutes les informations que vous recueillez sont exactes. Si vous utilisez des projections parce que vous n'avez pas de données historiques, elles doivent être réalistes.

Les inspections sont aussi de bonnes sources d'information sur l'état des habitations que vous gérez. Plusieurs inspections doivent être faites régulièrement : inspections annuelles, revues de l'état des bâtiments et inspections à l'arrivée et au départ des locataires.

Rédiger un plan d'entretien

Un plan d'entretien comprend 2 parties : le plan d'entretien annuel et le plan à long terme.

Le plan d'entretien annuel décrit en détail ce que vous ferez au cours des 12 prochains mois. Il précise clairement les priorités, les travaux, les échéances et les ressources humaines et financières nécessaires.

Le plan d'entretien à long terme décrit de manière générale les travaux à faire au cours des 3 à 5 prochaines années.

Évaluer les informations recueillies

En examinant l'ensemble des informations recueillies pour rédiger le plan, posez-vous les questions suivantes :

- Quelles sont les priorités établies par ma communauté?
- Est-ce que j'ai assez de ressources humaines et financières pour répondre à ces priorités?
- Quand les travaux peuvent-ils être réalisés?
- Le programme impose-t-il des restrictions dont je dois tenir compte?
- Les inspecteurs ont-ils trouvé des problèmes?

Répondre aux questions clés

Les résultats de votre évaluation vous aideront à vous concentrer sur ce qui importe dans votre plan. Assurez-vous que votre plan d'entretien reflète ces priorités. En rédigeant le plan, tentez de répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi cette tâche est-elle nécessaire? M'aidera-t-elle à atteindre mes objectifs?
- Quelles tâches seront accomplies au cours des 12 prochains mois?
- Qui assumera la responsabilité de chaque tâche?
- Quand chacune des tâches sera-t-elle accomplie?
- D'où viendront les ressources humaines et financières nécessaires pour accomplir chacune des tâches?

Pour plus d'informations, contactez votre bureau local de la SCHL ou votre conseiller de la SCHL.

PRÉCÉDENT

Planification de l'entretien
– Guide pour les
Premières Nations

SUIVANT

Approuver, réviser et
modifier votre plan
d'entretien

Cette page a-t-elle répondu à vos besoins?

Oui

Non

Date de publication: 3 juin 2018

PAR SUJET

PROFESSIONNELS

Financement de projets et
financement hypothécaire

Marché du logement,
données et recherche

Innovation et leadership
dans le secteur

Événements et
conférenciers

CONSOMMATEURS

Acheter une maison

Posséder une maison

Louer un logement

À PROPOS DE NOUS

L'histoire de la SCHL

Gestion et gouvernance

Partenariats

Rapports de la Société

Communiquez avec nous

Carrières

PLUS D'INFO

Bulletins électroniques de
la SCHL

Bibliothèque de la SCHL

L'Observateur du logement
en ligne

Salle de presse